



Taille de la vigne

**En
formation continue**

Dates

5 jours (Voir calendrier)

Horaires

8h30-12h & 13h30-17h00
Soit 35 heures de formation.

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et Tarif

Nous contacter.

Intervenants pédagogiques :

Cédric AUGIER
Ludovic CLEMENSON
Florian POULON

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.



Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

- ◇ Décrire la morphologie et la physiologie de la vigne
- ◇ Choisir le type et l'intensité de la taille

Public concerné et modes de financement

Salariés des exploitations agricoles et / ou d'associations, demandeurs d'emploi.
Tout public intéressé par ce thème.

Modes de financement : CPF (Compte Personnel de Formation) ; France Travail ...

Prérequis et conditions d'inscription

Aucun prérequis n'est exigé pour cette action.

Inscription via la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

Programme de formation

Bases de biologie

Morphologie et physiologie de la vigne
Les principales fonctions de la taille

Les techniques de taille

Connaissance du végétal
Époque de taille
Différentes techniques de taille en fonction des objectifs (production ou aménagement)

Règlementation et sécurité

La réglementation, les EPI (Équipements de Protection Individuelle) et la sécurité au travail

Mise en œuvre de la taille sur site

Préparation et maintenance du matériel de taille (désinfection, aiguisage et réparations simples)

Installation du poste de travail en sécurité

Taille de formation, de fructification ou de restructuration.

Les modalités pédagogiques

- ⇒ Groupe de 12 participants maximum
- ⇒ Apports théoriques en salle (1 jour), un document est distribué aux participants et 4 jours de pratique
- ⇒ Les cours privilégient les échanges de pratiques
- ⇒ Les méthodes pédagogiques visent un transfert immédiat dans la pratique professionnelle.

Méthodes d'évaluation

Situation pratique et technique dans le respect des consignes de la réalisation des tâches à effectuer. Satisfaction des stagiaires.

Validation de la formation

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc de compétence (C2) est validée dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 6 blocs donne accès à la certification du BPA Ouvrier Agricole (niveau 3). RNCP n°39068-31/12/2028

La réussite à un bloc de compétence donne lieu à une attestation de capacité.

Contact : Elodie Piton 0490608090
Poste 456
elodie.piton@educagri.fr

→ *Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.*
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr

